

# PRÉDICAT : RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT

## Journée d'étude

organisée par

les ateliers du SUFOM  
de l'université Paris Nanterre  
et  
l'académie de Versailles

Mercredi 7 juin 2017

conférences 9h-12h30, ateliers 14h-17h, amphi A1 Bât. A



## Programme des conférences

**8h45** Accueil, café

**9h00** Ouverture de la journée par les IPR de Lettres de l'académie de Versailles  
« L'apprentissage des élèves en grammaire, la position de la langue dans les programmes, les différences »

**Session 1** Président de séance : François Dravet  
Durée des conférences : 25 minutes + 5 minutes de questions

**9h30-10h** Bernard Bortolussi « Le prédicat : petite histoire de la notion »

**10h00-10h30** Marianne Desmets « Le prédicat, une question d'articulation (sémantique, syntaxique, pragmatique) »

**10h30-10h45** : Discussion

**10h45-11h** : Pause

**Session 2** Président de séance : Olivier Payelle

**11h -11h30** Sarah de Vogüé « Des sémantiques et des syntaxes hétérogènes » :

**11h30-12h** Marie-Laure Elalouf : « Utiliser le terme de prédicat : quel cout pour les enseignants ? quels gains les élèves ? »

**12h30** Discussion

**Bernard Bortolussi**, « Le prédicat : petite histoire de la notion ».

Comment un terme issu de la logique aristotélicienne a été introduit dans la description grammaticale, comment il a été utilisé en linguistique et comment il s'utilise à l'étranger dans la description grammaticale.

**Marianne Desmets** « Le prédicat, une question d'articulation (sémantique, syntaxique, pragmatique) »

La notion de prédicat interroge immédiatement l'angle par lequel on décrit l'objet phrase. Objet complexe du point de vue théorique, la phrase est surtout complexe par sa nature hétérogène. C'est en regard de cette complexité, vue comme une articulation entre différents types de propriétés, un croisement de plusieurs niveaux d'organisation linguistique, que nous proposons d'étudier la notion de prédicat. Il faut faire la part de ce qui relève de la sémantique logique, dont est issue la notion, de ce qui relève de la mécanique syntaxique du français qui permet de construire des groupes, et par-delà, des phrases, et percevoir que l'un fonctionne avec l'autre. On évoquera également le champ de l'organisation des informations dans un énoncé, pour s'apercevoir qu'on ne parle pas toujours du sujet pour en dire quelque chose.

**Sarah De Vogüé**, « Prédicat, prédicats : des sémantiques et des syntaxes hétérogènes »

La notion de prédicat permet de faire entendre ce qui est en jeu dans les propositions que tout un chacun produit ou entend : les propositions servent à dire, donc à prédiquer. Le problème est qu'on ne sait pas exactement ce que "dire" veut dire en l'occurrence : s'il s'agit souvent d'attribuer des propriétés (à ce dont on parle), ce n'est pas toujours le cas ; on parcourra différents types de propositions dans lesquelles il est difficile de parler d'attribution de propriétés à un support, et on montrera l'utilité de la distinction classique entre prédication attributive (attribuer des propriétés) et prédication d'existence (poser des faits).

Sur le plan syntaxique, cette notion de prédicat permet d'étayer la notion de groupe verbal en confortant l'idée d'une structuration bipartite de la proposition, avec d'un côté le thème et de l'autre le prédicat. Elle s'emploie cependant aussi dans une autre acception pour désigner l'opérateur mettant en relation des termes lui servant d'arguments : on sort alors d'une syntaxe bipartite pour en venir à une structure multipartite avec autant de places qu'il y a d'arguments mis en relation. Tient-on vraiment à analyser *Pierre donne un bouquet de fleurs à son cousin* en deux parties contre l'analyse argumentale avec un verbe reliant trois arguments ?

Encore l'analyse argumentale multipartite suppose-t-elle que tous les arguments soient à égalité. L'analyse bipartite place le sujet à part. Mais il y a aussi des raisons de mettre à part un autre argument : en l'occurrence l'objet que les nouveaux programmes ont choisi de n'introduire qu'après le cycle 3. Avec l'objet, on redéploie la structure traditionnelle tripartite SVO. Or qu'est-ce qui distingue l'objet des autres arguments d'un verbe ? non pas la pronominalisation (commune à tous les arguments du verbe), mais le fait qu'à la différence des autres arguments il soit ce dont le verbe peut être ... prédiqué. Dans *manger une pomme*, la pomme est ce dont on prédique qu'elle est en train d'être mangée. Autant dire que c'est la prédication qui justifie que l'objet soit distingué des autres arguments. Il est paradoxal que l'arrivée du prédicat se soit soldée d'une éviction de cet argument que la prédication distinguait.

**Marie-Laure Elalouf**, « Utiliser le terme de prédicat : quel cout pour les enseignants ? quels gains les élèves ? »

L'introduction d'un terme nouveau dans une nomenclature grammaticale est source d'interrogations légitimes chez des enseignants qui ont vu les dénominations des classes grammaticales et des fonctions varier selon les programmes et les manuels. Nous montrerons que l'introduction d'un terme nouveau impose aux enseignants des remaniements cognitifs dont on ne peut sous-estimer le cout et qu'il appartient à la formation d'accompagner. Nous appuyant sur des expérimentations menées à différents niveaux, nous nous mettrons en évidence les gains que représente pour les élèves l'introduction d'un concept intégrateur.